

COMMUNIQUÉ

Annulation Spectacle

SARAH SCHWAB

COLMAR - 12 juin 2026



Nous vous informons que le spectacle de Sarah SCHWAB, initialement prévu le **12 juin 2026** à **Colmar** est malheureusement annulé.

En raison de contraintes indépendantes de la volonté de l'artiste et de la production, nous sommes au regret de ne pas pouvoir maintenir ces représentations.

Tous les billets achetés seront intégralement remboursés dans les points de vente habituels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée et vous remercions pour votre compréhension.

Vous trouverez ci-dessous les informations pour vous faire rembourser:

- 1. Contactez votre Revendeur :** Veuillez vous adresser directement au point de vente où vous avez acheté vos billets. Cela peut être un site de billetterie en ligne, une billetterie physique ou une plateforme de vente.
- 2. Formulez votre Demande :** Lorsque vous contactez votre revendeur, veuillez inclure les informations suivantes dans votre demande :
 - Vos nom et pré nom
 - Le numéro de votre commande ou vos références de billets
 - La date et le lieu du concert
 - Votre demande de remboursement
- 3. Respectez les délais :** Assurez-vous de soumettre votre demande pour garantir le traitement de votre remboursement.